

Agence immobilière

RÉMY CABARET

FNAIM

Achat – Vente – Location – Gestion

3 Square de l'Hôtel de Ville 22430 ERQUY

02 96 72 44 99

e-mail:remy.cabaret@wanadoo.fr

www.agence-remy-cabaret.com

HONORAIRES

Taux de TVA actuellement en vigueur (20,00%)

I - SUR TRANSACTIONS IMMOBILIERES

à la charge de l'acquéreur

De 1€ à 55 000 €

8% du prix net vendeur
+500 € de frais de dossier

à partir de 55 001 € et plus

3,90% du prix net vendeur

I - SUR LES LOCATIONS

1°) locations meublées saisonnières ou de vacances :

25,00% du loyer convenu net de charges+ 10,00 € defrais de dossier par contrat rédigé
à la charge du preneur

2°) locations vides ou meublées à l'année (bail loi de 89 modifiée, bail saisonnier, bail commercial)

3€ le M² pour l'établissement de l'état des lieux à la charge du bailleur

3€ le M² pour l'établissement de l'état des lieux à la charge du preneur

1,5€ le M² pour la rédaction du bail à la charge du bailleur

1,5€ le M² pour la rédaction du bail et à la charge du preneur

III - REDACTION ATTESTATION IMMOBILIERE

75,00 € TTC

à la charge du propriétaire ou du demandeur de l'attestation ou de l'avis de valeur

IV - GESTION IMMOBILIERE

7% TTC du loyer net convenu à la charge du bailleur

Tarif en vigueur à partir du 1er avril 2015